

---

Adresse de la société populaire de la ville d'Uzerche invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de la ville d'Uzerche invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 182;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1912\\_num\\_80\\_1\\_39288\\_t1\\_0182\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39288_t1_0182_0000_3);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

confiance du peuple vous a placés, jusqu'à ce que les orages et les tempêtes qui menacent sa liberté soient entièrement apaisés, et que la République une et indivisible, qui est votre sublime ouvrage, soit affermie sur les bases solides que vous avez posées.

« *La Société populaire de la ville de Sauve.*

« P. SOULIER, *président*; VERDIER, *vice-président*; BOURDARIER, *secrétaire*; DURANE, *secrétaire*; MASSIP, *secrétaire*.

« Sauve, ce 24 octobre 1793, l'an II de la République une et indivisible. »

N° 14.

*Adresse de la Société populaire d'Uzerche, à la Convention nationale (1).*

« Citoyens représentants,

« Il faut que le peuple soit libre; il faut que les tyrans, les ennemis qui souillent la terre de la liberté soient anéantis; il faut que la République soit respectée, il faut que le fédéralisme soit confondu; il faut que le seccau immortel, à jamais ineffaçable de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, de l'indivisibilité soit mis à cette Constitution qui, du haut de cette Montagne céleste, est sortie pour le bonheur des hommes. Il faut que vous restiez à votre poste.

« La Société républicaine d'Uzerche, vivement frappée des traits de lumière qui sont sortis de la montagne, s'est attachée par des liens indissolubles à cette Constitution qui doit faire la gloire du genre humain.

« Mais ce n'est pas tout, vous nous avez fait connaître la mesure de vos forces; fermes dans le danger comme un rocher immobile au milieu d'une mer agitée, environnés d'ennemis au dehors, portant les plus dangereux dans votre sein, votre vie n'a été qu'une guerre continue où, combattant contre les efforts de ces hommes perfides, vous n'avez eu pour vous que votre vertu et l'amour du peuple. Mais tous ces efforts sont venus se briser contre cette montagne immobile.

« Citoyens représentants, c'est en vain que nous aurons une Constitution si nous ne savons la faire respecter. Souvenez-vous de ce temps qui succéda à l'enthousiasme d'un peuple qui se croyait libre; souvenez-vous du temps de la révision; l'enthousiasme cessa et ce temps fut marqué par une époque déshonorante; il faut que la fin de votre ouvrage soit marquée par une époque à jamais mémorable.

« Oui, citoyens représentants, le peuple est souverain, il veut être libre, il le sera. Bientôt le temps des guerres des factions impies cessera, et le jour de la fraternité succédera.

« Citoyens représentants du peuple souverain, la Société républicaine d'Uzerche vous

invite à rester à votre poste, le peuple vous l'ordonne.

« BAYLE, *président*; FAURE, *secrétaire*; MONDAR, *secrétaire*; M.-L. COMBET, *secrétaire*; BOYER-CHAMMARD, *secrétaire*.

N° 15.

*Gigny, département du Jura (1).*

N° 16.

*Huningue (2).*

« Huningue, le 8 du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyens représentants,

« D'après le décret que vous avez rendu pour qu'il soit pourvu à votre remplacement, il serait douloureux pour chaque Français de voir que ses pères les abandonnassent lorsqu'ils n'ont point encore assuré sa tranquillité. Tous les vœux se réunissent pour vous engager à ne pas quitter un poste que vous avez si bien soutenu. Le salut public dépend entièrement de votre conservation et de votre unité. Nous ne doutons pas que ce décret fatal n'ait été surpris à votre religion par les mal intentionnés. Restez donc à ce poste d'honneur pour déjouer les projets de tous les ennemis de notre liberté. Pères du peuple, ne l'abandonnez que lorsque votre ouvrage sera achevé : c'est le vœu d'une nation libre.

« Les membres composant les comités réunis de surveillance et de correspondance de la Société populaire d'Huningue.

« CHAVAILLOT, *président du comité de correspondance*; DELAVEAUX; MAREUX, *secrétaire*; SIMONET; BRACQUEMONT; DUCEMETIÈRES; MORE, *président du comité de surveillance.* »

N° 17.

*Brienne-le-Bourg, département de l'Aube (3).*

*A la Convention nationale.*

« Brienne-le-Bourg, 7<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Citoyens législateurs,

« La patrie en danger plus d'une fois fut sauvée par vous. La sagesse de vos lois, la

(1) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 775.

(1) Nous n'avons pu découvrir cette adresse.

(2) *Archives nationales*, carton C 281, dossier 775.

(3) *Ibid.*